

Bombard™



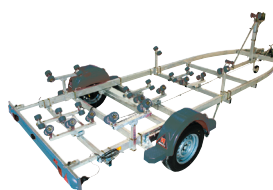
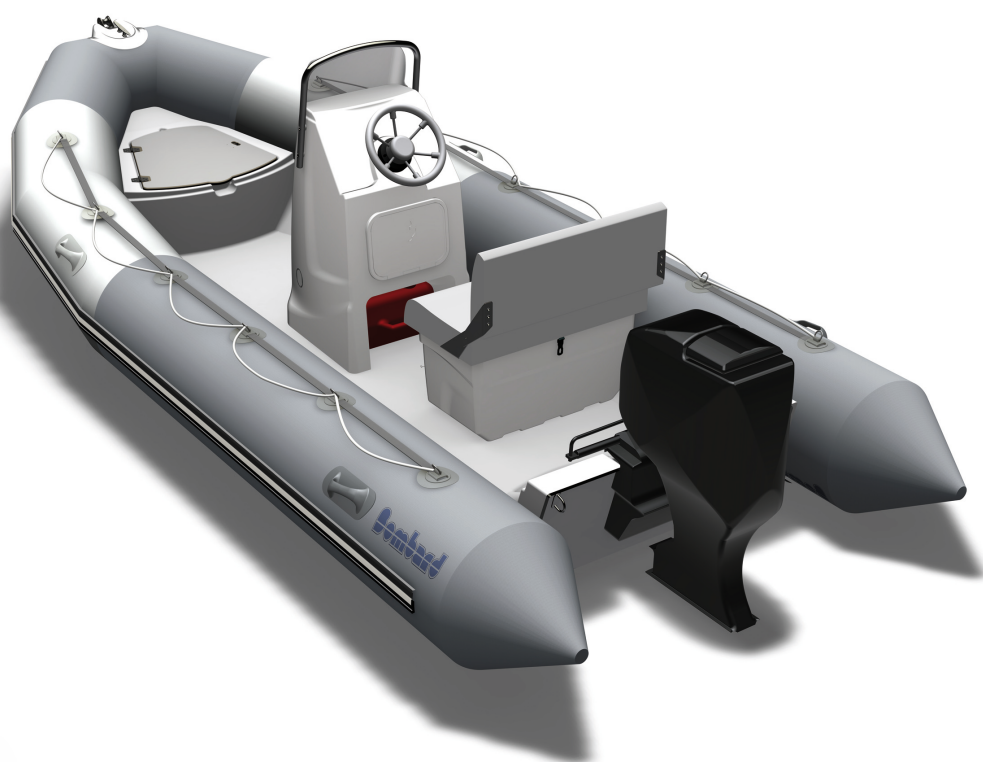
Série Limitée RIBSTER 500

Bateau

- + Console Optima 800
- + Siège Optima 500
- + Moteur Suzuki DF 50 TL
- + Remorque Rocca R 500 S

11 500 € TTC*

*Prix montage inclus, hors coûts de transport (départ usine). Série limitée à 100 exemplaires. Opération valable en France métropolitaine jusqu'au 30/11/09 et jusqu'à épuisement des stocks. Offre indissociable comprenant : une console Optima 800 ou équivalent, un siège Optima 500 ou équivalent, un moteur Suzuki DF 50 TL, une remorque Rocca R 500 S.



Longueur extérieure : **4.98 m**
 Longueur intérieure : **3.60 m**
 Largeur extérieure : **2.08 m**
 Largeur intérieure : **1.08 m**
 Diamètre flotteur : **0.50 m**
 Capacité passagers : **10 personnes**
 Charge maximale : **1 085 kg**
 Poids total du bateau (hors accessoires) : **259 kg**

Nombre de compartiments flotteurs : **5**
 Catégorie de conception : **C**
 Arbre moteur : **Long**
 Puissance moteur moyenne recommandée : **50 CV**
 Puissance moteur maximale autorisée : **70 CV**
 Poids moteur max : **170 kg**
 Vitesse max : **59 km/h**

Toutes les mesures indiquées sont susceptibles de varier de + ou - 3 %, sauf les mesures de poids et de vitesse, + ou - 5 %.

- La charge maximale autorisée a été calculée selon la norme ISO. Il est recommandé de naviguer avec précaution lorsque le bateau est chargé au maximum.
 - Les puissances recommandées correspondent à une exploitation optimale des capacités du bateau pour une charge moyenne. Selon l'utilisation, vous choisissez la puissance maximale (ski nautique) ou la puissance minimale (pêche, promenade).

- La puissance maximale autorisée, lorsqu'elle est supérieure à la puissance maximale recommandée, doit être utilisée avec la plus extrême prudence. Elle s'adresse exclusivement à des utilisateurs expérimentés, employant leur bateau dans des conditions très spécifiques (transport de charges lourdes, etc.). La plaque constructeur spécifie la puissance maximale autorisée. En aucun cas, la puissance de votre bateau ne doit être supérieure à celle-ci.

- Poids maximum autorisé : poids à sec, selon les spécifications du catalogue du constructeur moteur.

- Les vitesses maximales sont données à titre indicatif ; elles ont été établies avec une personne à bord par des pilotes chevronnés, dans des conditions de navigation idéales. Elles peuvent varier en fonction de la marque du moteur, de la charge du bateau, du type d'hélice et du plan d'eau.

Photos non-contractuelles.